

217C1004
FR0000124703-DIV19

19 mai 2017

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

CEGID GROUP

(Euronext Paris)

Les sociétés Claudius France et CEGID GROUP ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la première envisage de déposer sur les titres de la seconde¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres CEGID GROUP sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par les sociétés Claudius France et CEGID GROUP le 18 mai 2017.